



# PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 10 juin 2021

### STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

#### Deuxième vague de l'appel à projets « soutien aux associations de lutte contre la pauvreté » : 29 projets financés

Face à une crise épidémique qui a lourdement pesé sur les populations les plus précaires et dont les effets économiques et sociaux sont encore manifestes, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté.

Afin de soutenir l'activité de ces associations et de leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, avait annoncé un **plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros s'inscrivant dans le plan France Relance**.

La première vague de financement a accordé, le 9 avril dernier, un soutien à 47 projets en région Occitanie, pour un montant total de près de 3,9 millions d'euros (soit 60,5 % de l'enveloppe régionale de 6,3 millions d'euros). Davantage de projets ont pu être soutenus grâce aux économies faites par l'association UNADERE sur le tarif des véhicules acquis dans le cadre des projets.

**La deuxième vague de l'appel à projets a permis de financer 29 projets en Occitanie, pour un montant total de près de 2,6 millions d'euros.** Depuis la première vague d'appel à projets, certains projets ont pu être retravaillés avec leurs porteurs et certains ont été orientés vers d'autres sources de financements.

La sélection opérée par cette deuxième vague continue de couvrir un large champ d'actions allant de l'accès aux biens essentiels, aux droits, en passant par la lutte contre l'isolement et le soutien à la parentalité.

Parmi les lauréats, 9 projets contiennent également une demande d'achat de véhicules, ce qui permet, de nouveau, d'augmenter le nombre de projets financés.

Le détail des projets subventionnés est disponible en annexe, en voici la répartition :

- 1 projet subventionné dans l'Ariège (09), le Gers (32), le Lot (46), les Hautes-Pyrénées (65) et le Tarn (81) ;
- 2 projets dans la Lozère(48), les Pyrénées-Orientales (66), et le Tarn-et-Garonne (82) ;
- 3 projets dans d'Aude (11) et le Gard (30) ;
- 5 projets dans la Haute-Garonne (31) ;
- 7 projets dans l'Hérault (34).

*« En cette période de crise sanitaire, la vulnérabilité des plus pauvres s'accroît, tout en créant des situations de précarité nouvelles. Le soutien aux associations de lutte contre la pauvreté vient accompagner leurs actions au bénéfice des plus précaires et des plus vulnérables, en contribuant à la mise en œuvre d'actions structurantes et innovantes. Je me réjouis du signe de belle coopération dont ont témoigné les associations à l'occasion de cet appel à projets, en unissant leurs efforts pour obtenir de meilleures conditions commerciales dans l'acquisition des véhicules utiles aux projets, ce qui a permis de financer deux projets supplémentaires. Les subventions vont être versées rapidement pour que les actions se mettent en place immédiatement. Cette action du plan France Relance illustre l'engagement de l'État dans la lutte contre les conséquences sociales de la crise sanitaire », Étienne Guyot, préfet de région Occitanie*

*Le dossier de presse est en pièce-jointe.*

## CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU  
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie  
[www.occitanie.gouv.fr/communiques](http://www.occitanie.gouv.fr/communiques)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

## **Plan de soutien aux associations de solidarité** **Les résultats de l'appel à projets en** **Occitanie (2ème vague)**

**Dossier de presse**  
**10 juin 2021**



# SOMMAIRE

---

Le mot d'Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie

---

Contexte et enjeux

**Un plan exceptionnel de soutien aux associations pour mieux accompagner les publics précaires**

---

Résultat de l'appel à projets en Occitanie

**5 projets retenus à l'échelle nationale et déclinés en Occitanie**

---

Résultats de l'appel à projets

**29 projets financés dans le cadre de la deuxième vague**

---

Les lauréats

**Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles**

---

# LE MOT D'ÉTIENNE GUYOT, PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

---

L'Occitanie est la deuxième région la plus étendue et la quatrième région la plus peuplée de France. Elle est aussi la troisième région la plus pauvre, avec notamment des disparités territoriales fortes entre les 13 départements qui la composent, et un nombre important de famille monoparentales.

La crise sanitaire a accentué la vulnérabilité des plus pauvres, tout en créant des situations de précarité nouvelles. Qu'elle soit manifeste ou invisible, rurale ou urbaine, la pauvreté prend de multiples formes et appelle des réponses rapides et efficaces, au plus près de celles et ceux qui en sont victimes.

Dans ce contexte, l'État a lancé un appel à projets de soutien aux associations engagées dans la lutte contre la pauvreté, ce qui a été l'occasion pour les nombreuses associations d'Occitanie de profiter d'une aide au financement pour leurs projets structurants et innovants, contribuant à la réduction et/ou la prévention de la pauvreté. La modernisation des services à destination des populations précaires, l'innovation sociale en termes d'intervention, la réorganisation et l'optimisation des processus d'action, ainsi que la mutualisation des structures et des outils, sont autant de clés pour faire face à la pauvreté et ses nouvelles formes dans le contexte de la Covid-19.

262 projets ont été déposés à ce titre dans la région, ce qui place l'Occitanie en troisième position en termes de nombre de propositions reçues, derrière l'Île-de-France et les Hauts de France. Dans le cadre de la première vague, 47 projets ont été sélectionnés. Une seconde vague ajoute 29 nouveaux projets retenus, ce qui porte à 76 le nombre de lauréats en Occitanie.

Je souhaite, pour finir, rappeler la démarche vertueuse des porteurs de projet qui se sont réunis pour obtenir une meilleure offre commerciale en matière de commande de véhicules (camions-frigos et autres utilitaires). Les économies ont été réinjectées dans de nouvelles subventions, accroissant le montant total alloué au titre de la deuxième vague et permettant de financer deux projets supplémentaires.

Je salue le dynamisme de nos associations, leur engagement, et je sais que les projets soutenus verront le jour rapidement, contribuant ainsi à atténuer la crise sociale actuelle.

Étienne Guyot.

**Contexte et enjeux**

**Un plan exceptionnel  
de soutien aux  
associations pour  
mieux accompagner  
les publics précaires**

---

## 100 millions d'euros pour soutenir les associations de solidarité

Face à une crise épidémique dont les conséquences économiques et sociales pèsent lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté.

Afin de soutenir l'activité de ces associations et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros, en complément des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ».

Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet proposé en novembre dernier, aux associations de la lutte contre la pauvreté, quelle que soit leur taille, qui œuvrent notamment dans les domaines suivants :

- la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels ;
- l'accès aux droits ;
- le soutien aux familles, notamment pour l'accueil des enfants de parents demandeurs d'emploi et en insertion sociale et professionnelle ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

## Un appel à projets lancé aux niveaux national et territorial

L'appel à projets a pour objet de soutenir des projets d'envergure nationale (ou couvrant au minimum deux régions), autour des trois objectifs :

- développer des actions innovantes pour améliorer les services rendus aux personnes en situation de précarité : mieux guider, informer, conseiller et accompagner pour encourager l'autonomie dans la gestion de leur budget et de leur vie quotidienne ;
- moderniser les dispositifs d'accès aux biens essentiels (alimentation et produits d'hygiène) des personnes en situation de précarité, pour éviter les ruptures d'accès aux biens ;
- adapter les systèmes d'information et infrastructures des associations pour les rendre plus efficaces sur le plan environnemental et économique.

Il porte également sur des projets d'envergure régionale, intégrés dans les priorités définies par chaque région, en cohérence avec les axes nationaux.

Les deux tiers du budget de l'appel à projets sont réservés aux projets d'envergure régionale, départementale ou locale, un tiers pour les projets d'envergure nationale.

**Résultats de l'appel à projets  
national en Occitanie**

**5 projets retenus à  
l'échelle nationale et  
déclinés en Occitanie**

## **Parmi les projets retenus :**

- **Réseau Cocagne, Secours catholique, Vrac, UGESS, Réseau CIVAM : Territoires à vivre**

Portée par cinq associations « tête de réseau », cette mobilisation inter-associative ambitionne de développer des écosystèmes territoriaux solidaires, via des actions coopératives qui articuleront les acteurs du maraîchage biologique avec ceux de l'aide alimentaire d'urgence.

**Le projet sera déployé sur 4 territoires expérimentaux – dont deux en Occitanie – dans lesquels des tiers-lieux alimentaires potentiels ont été identifiés :** la Métropole Aix-Marseille, la Métropole de Lyon, mais aussi la Métropole de Montpellier et la Haute-Garonne. Les territoires et leurs acteurs seront mis en lien et outillés par une coordination.

- **La Croix Rouge Française : Croix Rouge Mobilités**

Croix-Rouge Mobilité est un programme national d'innovation sociale et territoriale dans le champ des mobilités partagées et solidaires. Il permet à toute structure locale de la Croix-Rouge Française de développer, optimiser, mutualiser et partager ses ressources de mobilité, notamment sa flotte de véhicules, dans le but de mieux répondre aux besoins de populations précaires : autopartage, covoiturage et transport solidaire ; tout en renforçant la démarche d'« aller vers » et donc le lien social.

- **Emmaüs Connect : Ruralité Connectée**

Projet d'inclusion par le numérique sur l'ensemble du territoire via l'essaimage de relais numériques dans des territoires ruraux pour favoriser l'accès aux droits.

- **Luoga : Guitounes**

L'association LUOGA propose de développer avec les acteurs de terrain (centre sociaux, associations caritatives, réseaux d'associations de quartier...) des "guitounes", qui sont des espaces numériques mobiles allant-vers les publics précaires, et de former ces acteurs à l'accompagnement numérique pour qu'ils puissent accompagner les usagers sur leurs lieux de vie, en quartiers politiques de la ville ou en zone rurale. Cette initiative lancée à Béziers et Narbonne en Occitanie, a pour volonté de se développer à l'échelle nationale.

- **Mob'in France : La mobilité solidaire au service de tous et sur tous les territoires**

Le projet Mob'in France est une initiative solidaire pour permettre l'autonomie de tous en ce qui concerne la mobilité. Grâce à un outil numérique sont recensés diverses solutions de mobilités : de l'auto-école sociale, au vélo école, en passant par les garages associatifs.

**Résultats  
de l'appel à projets**

**29 projets financés  
dans le cadre de la  
deuxième vague**

---

## La première vague

Durant la première vague un soutien exceptionnel a été destiné aux projets locaux, ayant reçu les deux tiers des financements. En Occitanie, **47 projets ont été retenus, pour un montant total de 3 842 930,52 euros**, représentant une consommation de 60,5 % de l'enveloppe régionale de 6 344 560 euros.

Parmi eux, 19 projets comportaient l'acquisition d'un ou plusieurs véhicules. C'est pourquoi, dans une logique d'optimisation des coûts d'investissement, une démarche d'achats groupés a été mise en place entre les associations et le groupement d'achat associatif UNADERE.

**Les économies qui ont pu être dégagées ont permis de soutenir deux projets de plus.**

## La deuxième vague

Dans la région, au titre de la deuxième vague **29 projets lauréats ont été retenus pour un montant de 2 563 223 euros**, à l'issue du comité régional de sélection présidé par Eric Pélisson, commissaire à la lutte contre la pauvreté.

### Modalités de sélection des projets

#### Critères d'éligibilité

Sont éligibles les projets :

- D'intérêt général à but non lucratif s'inscrivant dans le champ de l'appel à projets ;
- Dont le dossier de candidature a été transmis complet avant la date-limite de dépôt des candidatures ;
- S'appuyant sur un ou plusieurs cofinancements (pouvant être des financements propres), les demandes de subvention doivent être comprises entre 30 000 et 300 000 euros, sans dépasser 90 % du budget total du projet ;
- Dont la durée n'excède pas **24 mois**, sauf si la durée du projet est assurée par une source complémentaire de financement.

#### Critères de sélection

Les projets seront évalués notamment sur la base des critères suivants :

- La pertinence du projet au regard des axes nationaux et des priorités régionales ;
- Le caractère collectif de la démarche ;
- La viabilité du projet sur le long terme ;
- La qualité du montage du projet.

### **Gouvernance et déroulement de la sélection**

Les projets de portée nationale ont été instruits conjointement par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la délégation interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté (DIPLP).

Les projets de portée régionale, départementale et locale ont été instruits par le commissaire chargé de la lutte contre la pauvreté avec l'appui des services de l'Etat en région et dans les départements. La recevabilité et la qualité des projets a été évaluée à l'échelle régionale, tandis que la priorisation a été formulée à l'échelle départementale, niveau territorial pertinent pour apprécier les besoins les plus importants eu égard au nombre de projets déposés.

### **Annnonce des résultats**

La liste des projets lauréats est publiée sur les sites internet du ministère de la Santé et des Solidarités et les sites internet des services déconcentrés.

### **Suivi et évaluation des projets sélectionnés**

Les lauréats s'engagent à réaliser le projet pour lequel ils ont demandé la subvention. À ce titre, un suivi des projets sera réalisé au cours de l'année. Le porteur de projet devra rendre des comptes aux comités régional et national.

Afin de procéder à l'évaluation des projets, il sera demandé aux associations de fournir, à 12 mois et à 24 mois :

- Le nombre de personnes bénéficiaires ;
- La part du territoire nouvellement couverte grâce à la mise en place du projet.

**Les lauréats**

**Pour chaque  
thématique,  
des projets innovants  
et des solutions  
opérationnelles**



Crédits : Réseau Cocagne

## La lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels

9 projets retenus  
Un budget de 696 308 €

### Les projets retenus :

#### 11 – Aude : **L'ÉQUIPAGE**

Mise en place d'une épicerie solidaire et sociale au sein du quartier St Antoine Limoux en partenariat avec le réseau "vrac" déjà implantée au niveau national. Cette création s'accompagne des ateliers culinaires qui vont prendre appui sur les réseaux des "petites cantines" et des cafés/cantines associatifs. Distribution de paniers solidaires et rencontres habitants/producteurs locaux. **62 500 €**

#### 11 – Aude : **ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES DU LAURAGAIS, LA CSF DU LAURAGAIS**

Extension du multi service itinérant sur 7 nouvelles communes et acquisition de matériel technique et notamment pour une cuisine mobile. **75 600 €**

#### **46 – Lot : ASSOCIATIONS BANQUE ALIMENTAIRE DU LOT ET SECOURS POPULAIRE**

Apporter un soutien alimentaire aux familles précaires situées dans le secteur diffus peu ou pas couvert par les associations traditionnelles sur un territoire situé à l'ouest de Cahors et au sud de Gourdon. L'aide alimentaire sera soit fournie et acheminée par la Banque Alimentaire sur les communes au sud de la rivière Lot, soit distribuée par le Secours Populaire dans une nouvelle antenne à Puy l'Évêque et dans celle de Gourdon. L'aide alimentaire sera "la porte d'entrée" pour un accompagnement social personnalisé des personnes "sorties des radars". **58 000 €**

#### **31- Haute-Garonne : SOLIDARITÉS INTERNATIONALE**

Améliorer l'accès aux produits d'hygiène et d'entretien et plus globalement l'environnement sanitaire direct des personnes vivants dans les bidonvilles et les squats de Toulouse Métropole. Le projet est construit autour de 2 objectifs spécifiques : répondre rapidement aux besoins essentiels des publics cibles en matière d'hygiène corporelle, domestique et d'assainissement extérieur de leur habitat. Et promouvoir, auprès des populations cibles en coordination avec l'ensemble des associations terrains, les bonnes pratiques d'hygiène, d'entretien et sanitaire de leur environnement. **50 000 €**

#### **31- Haute-Garonne : BANQUE ALIMENTAIRE DE TOULOUSE ET SA RÉGION**

Restructuration et mise aux normes de sécurité d'un certain nombre d'équipements afin d'être plus efficace et plus opérationnel pour faire face à la forte augmentation de la demande. **85 000 €**

#### **31- Haute-Garonne : LA FABRIQUE SOLIDAIRE DES MINIMES-MAISON DES CHÔMEURS**

Projet de création d'un accueil de jour pour familles sans abri, issu de besoins remontés des équipes de rue du secours catholique et du constat d'une fréquentation croissante de ménages avec enfants dans les lieux d'accueil. Ce projet a une dimension structurante sur le territoire, car il constitue la première expérimentation d'accueil de jour pour ménages avec enfants. Il permettra aussi de renforcer le dispositif de veille sociale et l'action de la maraude mixte, en offrant une orientation vers un lieu ressources. **32 888 €**

#### **82 – Tarn et Garonne : TREM-PLEIN-ESPOIR**

L'épicerie solidaire se présente comme un commerce de proximité classique accessible à un public en difficulté économique. Elle leur permet de réaliser

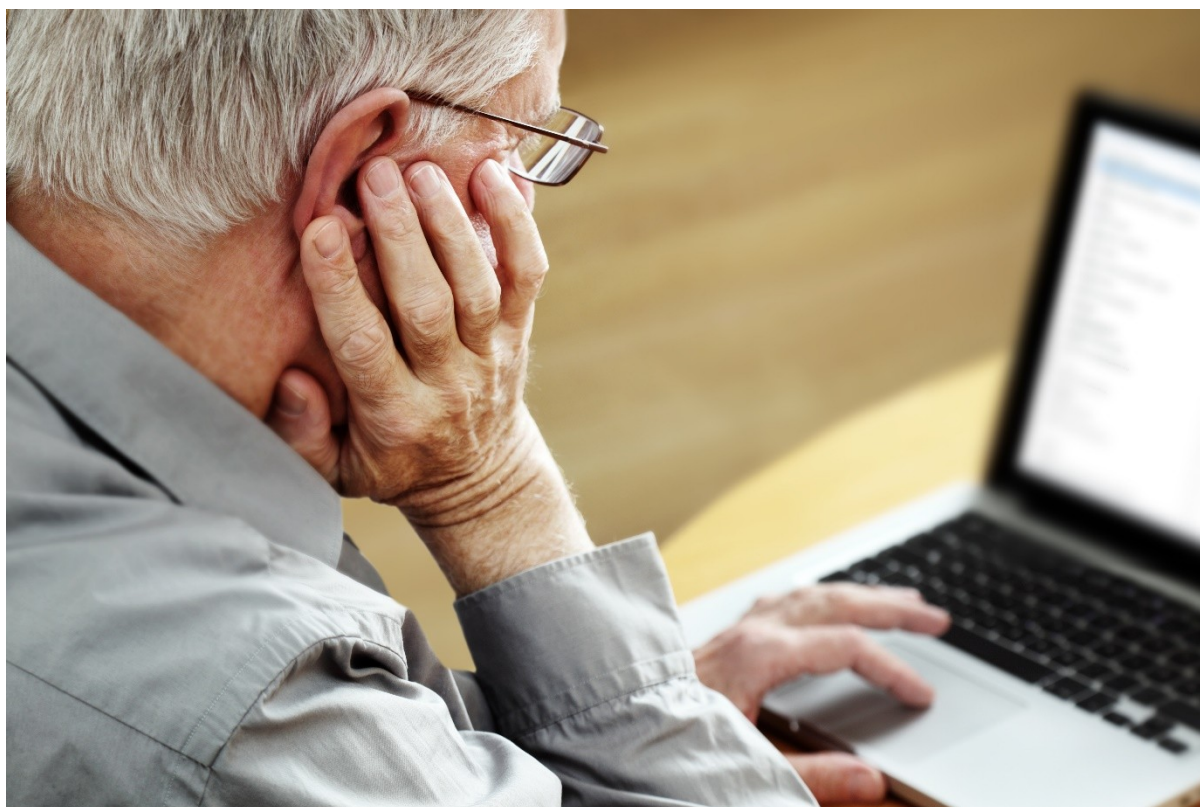
leurs courses et de choisir les produits qu'ils souhaitent consommer. L'épicerie propose des denrées de qualité entre 10% à 30% de leur valeur marchande. L'épicerie solidaire présente une offre alimentaire diversifiée et de qualité, comme des produits frais, des fruits et légumes. Elle permet le lien social et les échanges de savoir-faire et être au travers des ateliers annexes notamment. **55 677 €**

### **34 – Hérault : FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ OCCITANIE**

Le projet consiste à établir un état des lieux des solidarités alimentaires dans l'Hérault et à préconfigurer un observatoire permanent des solidarités alimentaires. Celui-ci combinera une base de données actualisée sur les acteurs et interventions de solidarité alimentaire et un centre de ressources sur ce sujet. Il sera un support d'une meilleure coordination et d'une capitalisation et réflexion entre les acteurs. Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail mené au titre de la contractualisation de la stratégie de lutte contre la pauvreté avec la métropole. Ce projet intégrera une réflexion sur les possibilités d'essaimage à l'échelon régional voire national. **85 448 €**

### **66 – Pyrénées Orientales : FÉDÉRATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

Renforcement des capacités logistique de la structure liée à l'essor des activités d'approvisionnement et de distribution induites par l'augmentation des demandes d'aide alimentaire sur le département. **191 195 €**



## L'accès aux droits

9 projets retenus  
Un budget de 994 901 €

### Les projets retenus :

#### 30 – Gard : **LA CROIX ROUGE FRANÇAISE**

L'action vise notamment à mettre en place un observatoire de la précarité sur le département qui doit contribuer à la connaissance précise et actualisée des besoins des personnes en situation de précarité et permettre de questionner l'efficacité des réponses qui leur sont apportées en lien avec le SIAO. **57 000 €**

#### 34 – Hérault : **MOUVEMENT FRANÇAIS PLANNING FAMILIAL**

La précarité menstruelle un enjeu de santé publique, avec la nécessité d'informer et déconstruire les tabous autour de la menstruation. Le projet se déploie sur 6 plans : structurer un dispositif de distribution de moyens de protection auprès des femmes en situation de précarité menstruelle dans une approche globale de la santé ; piloter et coordonner ce dispositif en partenariat avec les associations et les institutions ;

développer la prévention sur la précarité menstruelle auprès des publics cibles ; mobiliser les partenaires afin qu'ils intègrent dans la distribution la dimension Santé et Prévention ; construire la dimension départementale et régionale en communiquant sur le dispositif ; et réfléchir à l'élargissement et à la duplication du dispositif à la Métropole, au département et à la Région.

**160 000 €**

### **34 – Hérault : CENTRE ACCOMPAGNEMENT DE PARCOURS ADULTES ET JEUNES**

Action d'accompagnement santé et de Médiation sociale proposées sur un territoire enclavé regroupant des familles gitanes sédentarisées cumulant des difficultés dans l'accès aux droits, la santé, la scolarisation des enfants, le logement... L'intervention a comme objectif final la prise d'autonomie des familles dans la résolution de leurs difficultés du quotidien, pour leur permettre d'accéder au même niveau de sollicitation du droit commun que l'ensemble des familles de Montpellier. **60 000 €**

### **31 – Haute-Garonne : MÉDECINS DU MONDE**

Le projet consiste à favoriser l'accès aux soins et la prise en charge de la souffrance psychique des personnes exilées à travers la mise en place d'un dispositif innovant : la mise en place d'un réseau santé mentale de coordination pluridisciplinaire et l'ouverture d'un lieu ressources en santé mentale. Ouvert aux partenaires et usagers, au sein des locaux de la délégation de médecins du monde à Toulouse, ce lieu proposera un accueil, une évaluation, une orientation vers une prise en charge adaptée et des activités psychosociales, d'art-thérapie, etc.

Le projet s'attachera tout particulièrement à faciliter la participation et le pouvoir d'agir des personnes concernées dans la construction et la mise en œuvre des activités.

Par ailleurs, le projet proposé est adossé au Centre d'Accueil de Soins et d'orientations de médecins du monde situé au même endroit et viendra renforcer les actions d'aller-vers des maraudes sanitaires (squats / bidonvilles / hôtels). **140 000 €**

### **31 – Haute-Garonne : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

La mise en place d'une antenne mobile d'accès aux droits notamment par les outils numériques permettra, dans une démarche « d'aller vers », de réduire les inégalités sociales et territoriales. Il s'agit d'identifier à travers un accueil social, le non-recours aux droits sociaux et apporter aux personnes en précarité, éloignées des dispositifs de droit commun, un accompagnement (santé, juridique). **122 098 €**

### **31 – Haute-Garonne: SECOURS CATHOLIQUE**

L'objectif général du projet est de contribuer à la cohésion sociale par la création d'un lieu destiné aux femmes isolées avec ou sans enfants de moins de 3 ans, en situation d'errance ou mal logées. Deux missions principales s'articulent autour du projet. La première est d'accueillir (inconditionnellement ; individuellement notamment), de rencontrer (favoriser les dynamiques collectives et l'entraide), et d'accompagner les femmes à la rue (permettre l'accès aux droits et l'amélioration des conditions de vie). La deuxième mission consiste au développement du pouvoir d'agir (égalité sociale et soutien à la parentalité) des personnes accueillies dans ce lieu de vie. **100 000 €**

### **30 – Gard : RÉSEAU INTER PROFESSIONNEL D'OUVERTURE SOCIALE ET TERRITORIALE**

Agrandissement et amélioration qualitative des locaux de l'association et permettre la réunion sur un même lieu la plupart des activités de l'association : la pension de famille, les activités du Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD), une grande partie du pôle social et les services administratifs, afin d'optimiser l'accueil des usagers et les conditions de travail du personnel. **200 000 €**

### **11- Aude : MÉDECIN DU MONDE**

L'objectif du projet est l'amélioration de l'état de santé des personnes en situation de précarité sur le département. Le projet s'inscrit dans une dynamique d'aller-vers. Il développe des actions de médiation pour permettre l'accès des personnes en situation de précarité aux droits de santé et aux soins dans une démarche d'autonomisation et de renforcement des capacités des personnes. Il construit également une dynamique de mise en réseau des acteurs, en particulier les professionnels de santé libéraux pour améliorer les réponses et favoriser la construction d'une offre de soins adaptée aux besoins des personnes les plus éloignées du système socio-sanitaire de droit commun. **90 000 €**

## **81 – Tarn : ASSOCIATION ENSEMBLE**

Ce projet consiste à mettre en place, des modules mensuels d'apprentissage du numérique à visée d'insertion sociale et professionnelle, d'une durée chacun de 4 semaines à raison de 18 heures de cours hebdomadaires afin de rendre autonomes les personnes dans leurs démarches quotidiennes d'accès aux droits sociaux et de rompre leur isolement, mais aussi dans la connaissance des dispositifs locaux, l'apprentissage du français, l'ouverture culturelle, l'accès à la mobilité et à l'emploi. **65 803 €**



## Le soutien aux familles

**4 projets retenus**  
**Un budget de 264 742€**

### Les projets retenus :

#### **32 – Gers : ASSOCIATION D'ANIMATION RURALE COLLECTIVE EN FAVEUR DU LIEN ET DE L'ACTION SOCIALE**

Le projet "passerelle vers l'emploi" permettra de lever les freins à l'insertion. Nous sommes sur un territoire rural et la crise sanitaire de la Covid-19 que nous traversons a mis en exergue l'isolement des habitants. Il nous semble donc encore plus opportun de pouvoir aller au plus près des habitants, « hors les murs » et en itinérance. De ce fait, depuis juin 2020, l'association a mis en place un bus itinérant avec la Pause Kfé itinérante qui a permis de relever un besoin en termes d'insertion socioprofessionnelle. Les objectifs sont de : favoriser la capacité des personnes fragiles à accéder à leur pleine autonomie et conforter le mieux vivre ensemble sur le territoire ; permettre la redynamisation des personnes fragilisées, soutenir et favoriser l'inclusion sociale et/ou professionnelle ; accompagner des parcours individuels et collectifs pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle. **58 217 €**

### **34 – Hérault : L'ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION AU SERVICE DE LA PARENTALITÉ ET POUR L'ACCOMPAGNEMENT EN RÉSEAU, POUR TOUS (L'APPART)**

« Les Pâtes au Beurre » sont des lieux d'accueil de groupe pour les familles, avec ou sans enfants, sans limite d'âge, sur une durée de 2 heures. Deux professionnels expérimentés (psychologue, psychiatre ou psychomotricien) sont présents pour accueillir et soutenir les parents et les familles. L'accueil se fait dans une cuisine, autour d'une collation, pour un moment de partage et d'échange. L'anonymat, la confidentialité et la gratuité sont garantis aux familles. Chacun est accueilli dans sa singularité pour partager son expérience, ses doutes, ses questionnements et difficultés. Les PAB, véritables lieux "ressource", ont pour ambition de prendre soin des liens parents-enfants et ainsi de contribuer à l'équilibre familial et prévenir la violence intrafamiliale. **44 000 €**

### **82 – Tarn-et-Garonne : BOUGER POUR S'EN SORTIR**

Création d'une antenne Bouger pour s'en sortir (labellisé Maison Sport Santé) sur Moissac. Depuis 2009, l'association est opérateur de différentes actions menées dans le champ des Activités Physiques et Santé (APS) et de l'accompagnement socio-professionnel des personnes dans un parcours social ou/et de santé. Porteur d'actions pédagogiquement adaptées dans des environnements très différents et auprès de publics divers, souvent (très) éloignés de la pratique d'APS et/ou de l'emploi, l'association aide à renouer du lien social, à adopter un comportement sain, à se préparer physiquement à un projet de vie et/ou à un emploi et à se ré-insérer dans la société avec un accompagnement comportemental, physique, social et professionnel. Les interventions se situent, sur Montauban, auprès des femmes victimes de violence, personnes sans domicile fixe, personnes éloignées de l'emploi, personnes en situation d'ALD, enfants des quartiers prioritaires de la ville... . **42 525 €**

### **66 – Pyrénées-Orientales : LE FIL À MÉTISSE**

Le projet consiste à proposer des temps d'écoute de proximité à une population en grande précarité et qui ne peut y accéder par ailleurs, puis d'animer un réseau de santé avec les professionnels qui l'accompagnent et enfin de proposer des médiations vers le système de santé. L'objectif général du projet est d'éduquer et prévenir pour réduire les inégalités de santé des populations gitanes des quartiers St Jacques et Nouveau Logis de Perpignan en agissant dans le domaine de la prévention par l'accueil, l'écoute, l'information et l'accompagnement et en améliorant les parcours de soin par le développement de partenariats pluridisciplinaires, par la prévention et la promotion de la santé. **120 000 €**

## LES LAURÉATS

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles



Crédits : A. Bouissou / Terra

## L'insertion sociale et professionnelle

7 projets retenus  
Un budget de 607 272 €

### Les projets retenus :

#### 34 – Hérault : **FORUM RÉFUGIES COSI**

Le projet appuiera les équipes et les structures gérant des résidences sociales pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) du territoire héraultais au travers du renforcement des capacités des gestionnaires et de la proposition d'un accompagnement social aux BPI hébergés. Il permettra également l'accès rapide en résidence sociale de 5 jeunes BPI âgés de moins de 25 ans dès leur entrée en formation professionnelle ou en garantie jeune. **98 557 €**

## **9 – Ariège : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES**

Aller à la rencontre des publics cibles avec un Espace Public Numérique itinérant : animation et découvertes des usages numériques et internet, "médiation numérique" et promotion de la reconnaissance des compétences par les open badges. Les open badges sont une réponse aux besoins de valorisation et de reconnaissance des compétences numériques et autres apprentissages acquis tout au long de la vie en dehors de la sphère scolaire dont la plupart de ne sont pas reconnus. Il en va ainsi d'accompagner les publics à la construction de leurs open badges. Identifier et mobiliser un réseau d'acteurs afin de construire un éco système d'acteurs. Travailler avec les associations/ partenaires accueillants et accompagnants les publics cibles. Et utiliser l'outil numérique pour la création des badges. **96 500 €**

## **30 – Gard : PROFESSIONNALISATION PAR L'ÉDUCATION POPULAIRE ET SOLIDAIRE**

La plateforme mobilité du Gard rhodanien propose un accompagnement à la mobilité adapté aux besoins des publics et des partenaires (diagnostic mobilité, ateliers repérage spatio-temporels, ateliers permis de conduire...). Afin d'étoffer l'offre, la plate-forme crée un service de location de véhicules social et solidaire "Auto'Mobil" pour faciliter les démarches d'insertion professionnelle, l'accès à l'emploi ou à la formation des personnes économiquement fragiles. Dans un premier temps il assurera la location à tarifs solidaires de véhicules deux roues et auto, puis dans un second temps, il intégrera un lozère solidaire pour assurer l'entretien des véhicules et construire un modèle économique pérenne. **173 234 €**

## **34 - Hérault : MISSION LOCALE DES JEUNES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE**

Ce projet s'inscrit dans une double dynamique :

1. Fédérer et animer un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels, réaliser un diagnostic partagé des problématiques sanitaires et sociales persistantes, définir des stratégies d'actions communes et développer des projets concrets de réponses aux besoins identifiés.
2. Développer sur chaque antenne territoriale : une permanence d'accueil du public en difficultés sanitaires et sociale, pour favoriser l'installation d'un parcours d'insertion socio-professionnelle coordonné, avec une orientation vers les partenaires acteurs du Réseau et les équipes pluri disciplinaires de la MLJ3M. Et des actions de sensibilisations collectives auprès des jeunes sur les thématiques liées à la santé. **96 000 €**

**34- Hérault : ASSOCIATION UNIS-CITE**

Le projet vise à accueillir des volontaires en service civique en situation de grande précarité en les intégrant dans un parcours d'insertion sur 12 mois visant à : les mobiliser dans différents projets de solidarité dont certains réalisés au bénéfice de personnes elles-mêmes en situation de grande précarité ; accompagner ces jeunes avant, pendant, après leur service civique dans un parcours d'insertion socio-professionnelle ; et mobiliser autour d'eux et dans la durée les principaux acteurs du logement, de l'emploi et de la formation. **50 000 €**

**48 – Lozère : ASSOCIATION LOZÈRE EMPLOI SOLIDARITÉ**

Ce projet permet de répondre de façon réactive à des personnes rencontrant des difficultés de mobilité pour aller ou rester en emploi ou en formation. Une réponse réactive mais également un accompagnement pour chercher une solution durable. Plusieurs outils sont à disposition de cet accompagnement mobilité : accompagnement au travail, mise à disposition de véhicules (2 et 4 roues), avances de carburant ou de réparation de véhicules, recherche de covoiturage, utilisation des transports existants, recherche d'hébergement sur place... **62 875 €**

**65 – Hautes-Pyrénées : ALBERT PEYRIGUERE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE**

Il s'agit par ce projet de donner accès à un moyen de locomotion pour des personnes renouant avec la démarche emploi, ou la démarche de formation (scolaire ou professionnelle) ; la dynamique repose sur la mise à disposition de deux voitures sans permis, au besoin d'aider à l'obtention du permis AM, afin d'écarter l'obstacle de la mobilité, préjudiciable pour les publics accueillis en CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale).

**30 106 €**

Contact presse :

**Préfecture de la région Occitanie**

1, place Saint-Étienne, 31038 Toulouse  
05 34 45 34 45

[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr)